



LE PRONOM RELATIF *QUI* ET SES EMPLOIS DANS LE *QUART LIVRE*

Pascale MOUNIER (Textes et langue, U. Lumière
Lyon 2)

La diversité des emplois de *qui* relatif dans la section du *Quart Livre* au programme de l'agrégation 2012 a de quoi dérouter un lecteur du XXI^e siècle¹. Outre le fait que l'on retrouve les fonctions de ce mot-outil dans la langue actuelle, on remarque un certain nombre de phénomènes inattendus liés à la référence du pronom (valeur nominale/représentante), au lien avec l'élément anaphorisé (antécédent) ou au sens de la proposition introduite. La phrase des romans de la Renaissance s'éloigne en fait de la phrase filandreuse de la prose médiévale, caractérisée par l'ajout successif de chevilles de liaison et par un emploi lâche des subordonnées : elle se définit par une recherche de la structure et de l'harmonie syntaxique². Le français préclassique engage un processus de « linéarisation syntaxique³ » : même si les énoncés ont encore une cohésion syntactico-sémantique limitée, ils tendent à s'organiser hiérarchiquement. Les emplois du relatif en 1552 reflètent le fonctionnement de cette syntaxe faiblement connexe mais tendant à l'imbrication, qui traduit elle-même un effort de discrimination entre les idées et d'affinement de leur rapport.

À la différence de *qui* interrogatif, uniquement à valeur nominale et de nature subordonnante – en interrogation indirecte –, *qui* relatif cumule de manière habituelle trois rôles : il est tout ou partiellement coréférent à un antécédent – il en a le plus souvent un –, introduit une subordonnée et a une fonction dans la proposition enchâssée. Hérité de la série latine *qui, quæ, quod*, il est utilisé largement à partir du XIV^e siècle, y compris dans les traductions⁴. Il est le relatif le plus employé chez les conteurs du XVI^e siècle en général⁵, même s'il se voit concurrencé par d'autres pronoms du même type. La question se pose de son rôle dans la prose narrative, caractérisée par un surmarquage cohésif, c'est-à-dire par une surabondance des outils de liaison. *Qui* occupe de fait une place privilégiée dans un genre qui a pour visée de faire s'écouler du temps : par sa triple fonction de représentant, de ligature et de subordonnant, le pronom participe au niveau syntaxique à l'agencement des termes et, au plan logico-énonciatif, à la progression des informations. Il est donc un organisateur du discours romanesque, du double point de vue de sa cohésion et de sa cohérence⁶. L'examen de la fonction

¹ Rabelais, *Le Quart Livre*, éd. G. Defaux, in *Les Cinq livres*, Paris, Livre de poche, « Pochothèque », 1994, prologue et ch. 18-62, p. 887-909 et p. 993-1189. Les références seront prises à cette édition et limitées au programme de langue. Comme G. Defaux intervient à l'occasion sur la ponctuation et sur le découpage en paragraphes, nous mentionnerons au besoin en variante l'édition de M. Huchon, in *Œuvres complètes* de Rabelais, Paris, Gallimard, « La Pléiade », 1994, qui ne modifie pas l'édition Fézandat de 1552.

² A. Lorian, dans *Tendances stylistiques dans la prose narrative française du XVI^e siècle*, Paris, Klincksieck, 1973, p. 8, dégage deux formes de ce qu'il appelle la « phrase imbriquée » des humanistes : analytique et synthétique. La première consiste dans la précision « excessivement explicite » des relations entre les constituants du discours, par l'usage de la coordination, de la subordination et de la corrélation, et la seconde dans l'emboîtement des énoncés, par la mise en facteur commun du verbe, la proposition participiale et l'emploi du participe détaché.

³ Philippe Caron, dans l'introduction à *Problèmes de cohésion syntaxique de 1550 à 1720*, (dir. Janine Baudry et Philippe Caron), Limoges, Presses Universitaires de Limoges, 1998, p. 11-16.

⁴ C. Bruckner, « La relative dans la phrase des traducteurs », in *Le Moyen français. Philologie et linguistique : approche du texte et du discours*, Paris, Didier Érudition, 1997, p. 415-430.

⁵ A. Lorian, *Tendances stylistiques dans la prose narrative française du XVI^e siècle*, op. cit., p. 232.

⁶ Comme l'explique A. Jaubert dans « Introduction. Cohésion et cohérence : étapes et relais pour l'interprétation », in *Cohésion et cohérence. Études de linguistique textuelle*, A. Jaubert (éd.), Paris, ENS Éditions, 2005, p. 7-12, certains



du relatif dans la subordonnée – rôle syntaxique et sens – et du lien qu’il établit entre celle-ci et la principale est un bon biais pour percevoir la valeur logique de *qui* dans la progression du récit rabelaisien. Les passages que l’on va considérer mettent en avant deux emplois majeurs du relatif selon que son fonctionnement est plus ou moins contraint dans les limites de la subordonnée : soit il est un élément à part entière de la relative, soit il fait office de charnière entre des propositions ou entre des niveaux informationnels de la phrase.

LORSQUE QUI A UNE FONCTION ASSIGNABLE DANS LA RELATIVE

En s’intégrant à la construction de la subordonnée, le relatif simple *qui* soit introduit dans la chaîne discursive un actant inconnu (*qui* sans antécédent) soit relie un substantif ou un de ses substituts à une expansion de type épithétique ou à un prédicat de type attributif (*qui* avec antécédent). La référence de l’outil introducteur varie en fonction de la morphologie du pronom : selon qu’il est prédéterminé par un démonstratif (*ce/celui qui*) ou non et selon qu’il est précédé d’une préposition ou non⁷.

Qui non prépositionnel

Dans ses emplois les plus fréquents, *qui* n’est pas prépositionnel. À la différence de *que*, il occupe la fonction de sujet du verbe de la relative, qu’il réfère exclusivement à un animé (emploi sans antécédent) ou indifféremment à un animé ou à un inanimé (emploi avec antécédent).

Sans antécédent

Renvoyant directement à un référent sans reprendre le sémantisme d’un GN de la phrase, le pronom a ici une valeur fondamentalement indéfinie. P. Le Goffic⁸ distingue ce qu’il appelle les « intégratives pronominales » des subordonnées relatives, où le pronom a une valeur anaphorique. Les relatives dites couramment « substantives » ou « substantivées » occupent dans le corpus les deux fonctions de sujet (1.) et de complément du verbe de la principale (2.) :

1. Dispute de félicité et bien souverain **qui voudra**, mais quiconques plante Chous est praesentement par mon decret declairé bien heureux [...] ⁹.
2. Tout vient à point **qui peut attendre**¹⁰.

L’emploi nominal de *qui* a une affinité particulière avec les énoncés proverbiaux, qui ont une portée générale et dont la syntaxe est en partie figée. 1. montre l’alternance de *qui* et de *quiconque* en emploi autarcique, qui hésite aussi entre le statut de relatif et celui d’indéfini et dont on trouve différentes occurrences¹¹. La liste des pronoms et adverbes relatifs n’est d’ailleurs

outils linguistiques constituent un point de rencontre privilégié des deux phénomènes, comme les connecteurs de propositions ou de phrases.

⁷ Dans leur grammaire, S. Lardon et M.-C. Thomine (*Grammaire du français de la Renaissance. Étude morphosyntaxique*, Paris, Classiques Garnier, 2009, p. 161-166) prennent aussi en compte cette distinction morphologique. Elles présentent le fonctionnement de *qui* en suivant la classification morpho-syntaxique de R. Martin et M. Wilmet, qui distingue pour les relatifs l’emploi autarcique (sans antécédent) de l’emploi prépositionnel et de l’emploi évocateur (avec antécédent et sans préposition).

⁸ *Grammaire de la phrase française*, Paris, Hachette, 1993, p. 46.

⁹ *Quart Livre*, op. cit., p. 995.

¹⁰ *Quart Livre*, op. cit., p. 119.

¹¹ Voir : « [...] quiconques d’iceulx voudroit la mort evader, arrachast publicquement la Figue avecques les dens [...] » (*Quart Livre*, op. cit., p. 1105) et « Quiconques en feroit refus, seroit sus l’instant pendu et estranglé. » (*ibid.*). S. Lardon et M.-C. Thomine (*Grammaire du français de la Renaissance. Étude morphosyntaxique*, op. cit. p. 180) signalent le partage peu net entre les deux pronoms.



pas fixée par les grammairiens de l'époque et l'on repère de fortes variations dans les usages¹². 2. ajoute une nuance circonstancielle à la substantive par la valeur hypothétique de *qui*, qui signifie contextuellement « si l'on ».

Selon la syntaxe de la proposition qui régit la relative substantive, la référence du pronom est susceptible de passer d'une valeur indéfinie générique à une valeur plus spécifique. Cela peut se faire soit par la détermination du pronom par un GP (3.), soit par une opération de recatégorisation par prédication attributive (4.) ou présentative (5.) :

3. [...] qui de nous deux premier se rendra, quittera sa part du champ¹³.
4. Qui feut bien fasché et marry ce fut il¹⁴.
5. Voicy (dist Panurge) qui dict d'orgues¹⁵.

En 4. la forme non tonique du pronom personnel *il* fonctionne comme attribut de « qui feut bien fasché et marry » et réduit l'extension sémantique large de l'intégrative anaphorisée par « ce ». En 5. « voicy », formé sur *voir* et qui peut être considéré comme un verbe sans variation morphologique¹⁶, désigne un être placé dans le contexte spatio-temporel du locuteur, en l'occurrence Panurge. Le verbe figé, graphié ailleurs « voys cy », indique la catégorisation facétieuse par le locuteur d'Homénaz dans une classe d'hommes, celle des beaux parleurs.

Avec antécédent

Si *qui* a un rôle privilégié dans la construction des intégratives pronominales, la série susceptible de les introduire étant limitée à *qui*, *quiconque*, *quoi*, *que* et *où*, il est plus couramment en lien avec un terme de la proposition rectrice. Il ouvre en tant que pronom représentant soit une expansion de type adjectival de l'antécédent soit un groupe prédicatif portant sur le sujet ou sur un complément du verbe de la principale. Ces deux fonctionnements syntaxiques confèrent des valeurs sémantiques différentes à la relative.

Parmi les relatives épithètes, certaines sont liées à l'antécédent. La relative déterminative ou restrictive limite ainsi l'extension de l'élément anaphorisé. Elle contribue à la définition d'êtres, d'objets, de moments, de lieux et de faits. Variante des substantives (ou intégratives) en *qui*, les relatives par *ce/celui qui* identifient ainsi un référent en s'appuyant sur un pronom démonstratif qui amorce l'opération d'identification mais ne catégorise pas, rôle qui revient à la relative. La relative « périphrastique¹⁷ » par *ce qui* renvoie forcément à un inanimé :

6. [...] je desadvoue le Diable, si tout **ce qui dedans feut empacqueté**, ne feut sus l'instant empoisonné, pourry, et guasté [...]¹⁸.

Celle par *celui qui* renvoie à un être humain également indéfini. Selon que le référent est ou non identifiable contextuellement, le sens de la relative peut passer de la plus large virtualité à la spécificité. On peut ainsi faire, au plan sémantique, une interprétation « attributive¹⁹ » de 7. et 8. :

¹² M. Glatigny, « Remarques sur les variations des relatifs au XVI^e siècle », *L'Information grammaticale*, n° 74, 1997, p. 47.

¹³ *Quart Livre*, op. cit., p. 111.

¹⁴ *Quart Livre*, op. cit., p. 893.

¹⁵ *Quart Livre*, op. cit., p. 1135.

¹⁶ N. Fournier, *La Grammaire du français classique*, Paris, Belin, « Sup Lettres », 1998, p. 106

¹⁷ M. Riegel et alii, *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF, 1998, p. 487-488.

¹⁸ *Quart Livre*, op. cit., p. 1137.

¹⁹ N. Fournier, *La Grammaire du français classique*, op. cit., p. 275.



7. Car il n'est soubs la chappe du ciel estat, du quel trouviez gens plus idoines à tout faire et manier, que **ceulx qui par divine prescience et eterne predestination, adonnez se sont à l'estude des saintes Decretales**²⁰.

8. [...] **ceulx qui voyent le Pape** deviennent ilz ainsi grands comme cestuy cy qui nous menasse²¹ ?

et une interprétation « référentielle²² » de 9., 10. et 11., où le référent désigné par le groupe pronominal est identifiable :

9. C'est (dirent ilz) **celluy qui est**²³.

10. **Celluy qui est**, respondit Pantagruel, par nostre Theologique doctrine est Dieu²⁴.

11. Pourtant seroit ce à penser que icy feust l'isle Maquerelle original et prototype de **celle qui est à Paris**²⁵.

L'emploi du déterminant *celui* en corrélation avec *qui*, pour lequel Estienne et Meigret demandent la soudure des termes²⁶, apparaît peu²⁷.

Quand elle reprend un antécédent autonome et de sens plein, qu'il s'agisse d'un substantif ou d'un pronom nominal, la relative déterminative peut conserver une valeur indéfinie. Elle complète ainsi de manière privilégiée des pronoms indéfinis ou des noms à déterminant zéro ou déterminés par un article indéfini, dont le sens est lui-même plus ou moins large :

12. Estant là abourdée, aucuns des voyageurs dormans, aultres veiglans, aultres beuvans et souppans, feut de l'isle de Paxes ouie une voix de quelqu'un **qui haultement appelloit Thamoun**²⁸.

13. Attendens ceste heureuse journée, si là arriroit personne **qui l'eust veu à Rome ou aultre part**, qu'ilz eussent à bien festoyer, et reverentement traicter²⁹.

14. Voulez vous trouver home, **qui par vie exemplaire, beau parler, saintes admonitions, en peu de temps, sans effusion de sang humain, conquiste la terre sainte** [...] ³⁰ ?

15. Il dist nagueres en plein chapitre qu'il mangeroit volontiers l'ame d'un Caphard, **qui eust oublié soy en son sermon recommander**³¹.

²⁰ *Quart Livre, op. cit.*, p. 1143.

²¹ *Quart Livre, op. cit.*, p. 1121.

²² N. Fournier, *La Grammaire du français classique, op. cit.*, p. 275.
Quart Livre, op. cit., p. 1143.

²³ *Quart Livre, op. cit.*, p. 1117.

²⁴ *Ibid.*

²⁵ N. Fournier, *La Grammaire du français classique, op. cit.*, p. 275.
Quart Livre, op. cit., p. 1023.

²⁶ M. Glatigny, « Remarques sur les variations des relatifs au XVI^e siècle », *op. cit.*, p. 47.

²⁷ Voir : « Nous ne parlons mie (dirent ilz) de celluy hault Dieu qui domine par les Cieulx. », *Quart Livre, op. cit.*, p. 1117.

²⁸ *Quart Livre, op. cit.*, p. 1033.

²⁹ *Quart Livre, op. cit.*, p. 1121.

³⁰ *Quart Livre, op. cit.*, p. 1145.



16. Frere Jan les reguardoit de cousté, comme un chien **qui emporte un plumail**³².

17. Voulez vous choisir un preux Empereur, un bon capitaine, un digne chef et conducteur d'une armée en temps de guerre, **qui bien sçaiche tous inconveniens prévoir, tous dangiers éviter, bien mener ses gens à l'assault et au combat en alairesse, rien ne hazarder, toujours vaincre sans perte de ses soubdars, et bien user de la victoire**³³ ?

La relative peut aussi porter sur des substantifs actualisés par un déterminant indéfini ou par un article défini. Ceux-ci sont déjà particularisés mais la relative ajoute une précision qui les rend uniques, donc qui les identifie :

18. Encores dict l'Apologue Aesopicque, que certains petitz Janspill'hommes de bas relief, **qui à Couillatris avoient le petit pré, et le petit moulin vendu pour soy gourgiaser à la monstre**, advertiz que ce thesaur luy estoit ainsi et par ce moyen seul advenu, vendirent leurs espées pour achapter coingnées, affin de les perdre [...]³⁴.

19. N'oubliez les gens heureux, **qui le ont veu en face**³⁵.

20. [...] des prodiges horrificques **qui præcederent le trespas du feu seigneur de Langey**³⁶.

En 20., dans une phrase nominale extraite d'un titre de chapitre, ouverte par un ablatif latin du type *de + le (la, les) + N*, la proposition « qui... Langey » sélectionne une partie du contenu de « prodiges horrificques » ; elle appartient à une structure sans rhème, purement thématique.

Dans les tours constitués par un pronom déictique suivi de *qui*, la relative n'est pas seulement un opérateur de référencement. *Qui* particularise souvent le pronom *vous* chez Rabelais, dont il est à l'occasion éloigné. Il introduit une proposition constituant un des plans de l'information de la phrase :

21. Monsieur le Diable, respondit le Laboureur, comment vous auroys je trompé, **qui premier avez choysi**³⁷ ?

22. Et vous heureux et bien heureux **qui tant avez eu les astres favorables, que avez vivement en face veu et realement celluy bon Dieu en terre** [...]³⁸.

En 21. la relative à valeur causale joue un rôle de rhème dans la question posée par le personnage, tandis qu'en 22. la relative et le pronom personnel ont valeur de thème dans l'énoncé averbal de type élégiaque « vous heureux... qui », hérité du latin *beati qui*. Mais ces tours reconnaissables constituent une exception dans le fonctionnement des relatives déterminatives, celles-ci ne possédant par elles-mêmes pas de valeur logique.

³¹ *Quart Livre, op. cit.*, p. 1113.

³² *Quart Livre, op. cit.*, p. 1131.

³³ *Quart Livre, op. cit.*, p. 1143-1145.

³⁴ *Quart Livre, op. cit.*, p. 905.

³⁵ *Quart Livre, op. cit.*, p. 1131.

³⁶ *Quart Livre, op. cit.*, p. 1027.

³⁷ *Quart Livre, op. cit.*, p. 1109.

³⁸ *Quart Livre, op. cit.*, p. 1127.



Fonctionnant par définition comme des épithètes détachées de l'antécédent, les relatives par *qui* non restrictives ou explicatives apportent au contraire une information rhématique de second plan. Au lieu de restreindre le sens du substantif anaphorisé, elles le caractérisent. En 23., 24. et 25. la relative est apposée à un nom propre, par nature autosaturé, ou à un GN constitué par une relative à antécédent défini :

23. Encores Sansornin l'aisné, **qui guardoit les guaiges**, nous juroit Figes dioures (son grand serment) qu'il avoit veu apertement, visiblement, manifestement le pasadouz de Carquelin droict entrant dedans la grolle au milieu du blanc [...] ³⁹.

24. [...] vous doibvez paour avoir de Pyroeis, Heoüs, Aethon, Phlegon celebres chevaulx du Soleil flammivomes, **qui rendent feu par les narines** : des Physeteres, **qui ne jettent qu'eau par les ouyes et par la gueule**, ne doibvez paour aulcune avoir ⁴⁰.

25. Car vostre vivre **qui est de vent**, ne vous couste rien ou bien peu, il ne fault que souffler ⁴¹.

Même si Rabelais a veillé tout particulièrement à la typographie de l'édition de référence ⁴², il faut être prudent dans le repérage des décrochements prédicatifs. Qu'il y ait ou non une virgule entre l'antécédent et la subordonnée, la ponctuation ne suffit pas à discriminer les deux fonctionnements de la relative épithète. En 24. les noms des chevaux mythologiques et « Physeteres », compléments du même GV, reçoivent chacun une expansion caractérisante à valeur causale. La relative par *lequel*, concurrente de la relative par *qui*, est également ambiguë : elle peut introduire une détermination de l'antécédent ou un prédicat second ⁴³. Dans « Sus l'instant nous descendismez au port d'une isle, laquelle on nommoit l'isle des Macraeons ⁴⁴ » et « Pantagrueu demanda parlementer avecques la dame Niphleseth, ainsi estoit nommée la Roynie des Andouilles, laquelle estoit près les enseignes dedans son coche ⁴⁵ », on peut analyser la première relative comme restrictive et la seconde comme explicative. Seul le contexte étroit ou large – les personnages rencontrent par exemple plusieurs îles dans leur périple – permet d'identifier si au plan informationnel la subordonnée est essentielle ou si elle est supprimable mais ajoute une donnée non mentionnée jusque-là.

Introduites seulement par *qui* cette fois – plus difficilement par *lequel* –, les relatives attributives constituent un dernier type de propositions rattachées à un antécédent. Elles intègrent l'information narrative ou discursive dans la phrase d'une manière différente des épithètes : en tant qu'attributs de l'antécédent, elles amènent une donnée de second plan par l'intermédiaire du verbe de la principale. La relative attribut du sujet du type *Il est là qui vous attend* n'apparaît pas. Les quelques relatives du corpus à prédiquer sur un élément de la phrase constitué en thème sont du type *Je le vois qui vient*, variante d'une infinitive ou d'une participiale objet d'un verbe de perception :

³⁹ Éd. M. Huchon, *Œuvres complètes de Rabelais*, op. cit. p. 660 : « Encores Sansornin l'aisné, qui guardoit les guaiges [...] ». *Quart Livre*, éd. La Pochothèque., p. 1137.

⁴⁰ *Quart Livre*, op. cit., p. 1055.

⁴¹ *Quart Livre*, op. cit., p. 1101.

⁴² Mireille Huchon, *Rabelais grammairien. De l'histoire du texte aux problèmes d'authenticité*, ER 16, Genève, Droz, 1981.

⁴³ D'apparition tardive, le pronom relatif composé *lequel* a la particularité de porter des marques de genre et de nombre, ce qui lui permet de rendre aisément identifiable son antécédent et d'occuper différentes fonctions dans la relative. Voir C. Bruckner, « La relative dans la phrase des traducteurs », op. cit., p. 423.

⁴⁴ Éd. M. Huchon, *Œuvres complètes de Rabelais*, op. cit., p. 597 : « Sus l'instant nous descendismez au port d'une isle laquelle on nommoit l'isle des Macraeons ». *Quart Livre*, éd. La Pochothèque., p. 1021.

⁴⁵ *Quart Livre*, op. cit., p. 1093.



26. Je voy le Ciel du cousté de la Transmontane, **qui commence s'esperer**⁴⁶.

27. [...] voyant un pourceau près le rivaige **qui mangeoit de l'orge espandu**, le declaira bien heureux en deux qualitez [...]⁴⁷.

28. Tenez tenez (dist Pantagruel), voyez en cy **qui encores ne sont degelées**⁴⁸.

Le complément direct du verbe *voir* ou du participe « voyant » acquiert par la relative le statut d'agent du prédicat second. Selon F. Benzakour⁴⁹, la proposition a une valeur « déictique » : elle traduit la perception sensorielle d'un locuteur situé dans un espace-temps précis, en l'occurrence le personnage Panurge constitué en narrateur. On peut du coup hésiter à accorder une valeur déictique à des relatives régies par une principale dont le verbe implique le mouvement et la vue :

29. Diogenes, respondit Pantagruel, un jour s'esbatre voulent visita les archiers **qui tiroient à la butte**⁵⁰.

Une double analyse est possible de 29. La proposition « qui tiroient à la butte » peut être attribut du COD de « visita » si l'on considère que le mode d'occupation des « archiers » constitue l'information principale – chercher à atteindre une cible – et que la relative est en lien direct avec le verbe ou épithète détachée d'« archiers » si l'on fait du procès de la principale et de son complément l'information essentielle de la phrase. L'interprétation en adjective restrictive est plus difficile : l'antécédent déterminé par un article défini à valeur de notoriété – la notoriété est ici induite par le contexte situationnel – n'a pas besoin de complément déterminatif.

Qui prépositionnel

Qui régime de préposition connaît les mêmes fonctionnements que *qui* non prépositionnel. Il est nécessairement complément du verbe de la relative. Il peut commuter avec d'autres pronoms ayant la préposition intégrée dans leur étymon (*dont, où*) ou l'intégrant à leur morphologie (*de quoi, par quoi, pour quoi, duquel, auquel, ...*), ce qui rend son emploi bien moins fréquent que lorsqu'il est seul.

Sans antécédent

Introduisant une substantive, il a une valeur indéfinie. Il possède par exemple le même sens que « home » en emploi intensionnel :

30. Je donne dixhuict cent mille escuz de intrade **à qui me mettra en terre, tout foireux et tout breneux comme je suys**, si oncques home feut en ma patrie de bren⁵¹.

Ce type de propositions par *à qui* à antécédent zéro a pour variante l'intégrative pronominale par *à quiconque*⁵².

⁴⁶ *Quart Livre, op. cit.*, p. 1009.

⁴⁷ *Quart Livre, op. cit.*, p. 995.

⁴⁸ *Quart Livre, op. cit.*, p. 1157.

⁴⁹ Dans « Les Relatives déictiques », in *Recherches en pragma-sémantique*, G. Kleiber (éd.), Paris, Klincksieck, 1984, p. 75-106.

⁵⁰ *Quart Livre, op. cit.*, p. 1139.

⁵¹ *Quart Livre, op. cit.*, p. 999.

⁵² Voir : « Et promist double paye et notable appointement à quiconques luy en apporteroit une de broc en bouc. »,



Avec antécédent

Anaphorisant un GN, le groupe *préposition + qui* insère syntaxiquement celui-ci dans la subordonnée. Il prend les marques de genre et de nombre de l'antécédent en imposant au verbe de la relative l'accord qu'aurait imposé l'antécédent lui-même. Dans le corpus il apparaît majoritairement sous la forme *à qui* et renvoie systématiquement à un animé, comme aujourd'hui. Si la sélection d'un antécédent humain est courante à l'époque, elle est encore loin d'être la norme au XVII^e siècle et se voit encouragée par Vaugelas⁵³. On note donc une répartition serrée des emplois de *qui* et de *quoi* prépositionnels. Au plan sémantique, la relative par *à qui* peut se rapprocher des intégratives pronominales :

31. Au diable l'un **à qui demoura coignée**⁵⁴.
32. O que petit est le nombre de ceulx **à qui** Juppiter a telle faveur porté, qu'il les a destinez à planter chous⁵⁵ !
33. Somme celluy de nous tous estoit le moins blessé, **à qui** les dens estoient tombées⁵⁶.

En 32. et 33. le relatif permet l'identification du référent du démonstratif « ceulx », l'ensemble fonctionnant comme une locution pronominale introduisant une substantive périphrastique.

Qu'il ait ou non un antécédent, le connecteur *qui* est ainsi en rapport avec le verbe de la relative en même temps qu'avec un élément de la principale (verbe ou GN). Par le biais de l'anaphore, il fait entrer l'antécédent dans un ensemble syntaxiquement délimité et dépendant hiérarchiquement de la proposition à sa gauche. Tourné vers l'avant et vers l'après du discours, il participe en outre à la cohérence de celui-ci en faisant avancer la chaîne référentielle. Quand il ouvre des propositions épithètes détachées ou attributs de l'objet, il contribue à la construction rhématique des énoncés.

LORSQUE *QUI* A UNE FONCTION LÂCHE DANS LA RELATIVE

Comme on pouvait s'y attendre, le principe accumulatif de la prose narrative du XVI^e siècle fait primer les rôles de représentation et de ligature du mot-outil sur celui de subordination. Des phénomènes de distension sémantique entre le terme recteur et la proposition régie, de brouillage de repérage de l'antécédent par allongement interne des syntagmes ou de modelage de la structure phrastique par l'énonciation lui confèrent un rôle moins en structure locale qu'en structure globale. Perdant en partie une fonction assignable dans la relative, *qui* gagne en autonomie. Il articule en l'occurrence soit des propositions constituées en phrases autonomes soit des niveaux informationnels de la phrase.

(Ce) *qui* à antécédent propositionnel

À la différence de l'adjective ou de l'attributive, reliées directement ou par le biais du verbe de la principale à un constituant isolable de la principale, l'appositive autonome par *qui* anaphorise la proposition rectrice ou plus largement l'idée de celle-ci. Le pronom relatif peut d'abord introduire un nouvel énoncé. Nous n'en trouvons qu'une occurrence dans le corpus, où

Quart Livre, op. cit., p. 1105.

⁵³ M. Glatigny, « Remarques sur les variations des relatifs au XVI^e siècle », op. cit., p. 49-50. Pour des exemples de *qui* référant à un antécédent inanimé, comme « un nom sous qui tout tremble », voir N. Fournier, *La Grammaire du français classique*, op. cit., p. 196.

⁵⁴ *Quart Livre*, op. cit., p. 905.

⁵⁵ *Quart Livre*, op. cit., p. 995.

⁵⁶ *Quart Livre*, op. cit., p. 1139.



qui équivaut au moderne *ce qui*. Le pronom reprend le procès de la proposition rectrice et ouvre un commentaire du locuteur :

34. L'un d'eulx voyant le protraict Papal [...] luy feist la figue, **qui est en icelluy pays signe de contempnement et derision manifeste**⁵⁷.

Le fait de *faire la figue* fait ici l'objet d'une analyse générique dans le contexte de droite par le narrateur. Le passage du passé simple au présent de caractérisation et le GP « en icelluy pays » marquent la prise de distance de celui-ci par rapport au récit. Le pronom anaphorise ici un groupe de mots, ce qui atténue la saillance de l'antécédent. Même non précédé d'une pause ponctuatrice – l'édition Fézandat ne démarque pas l'énoncé commentatif par une virgule –, la relative fonctionne ici comme une indépendante située à un autre plan énonciatif. Il en va de même de la seule occurrence de *ce qui* à valeur résomptive en tête de proposition⁵⁸. Le démonstratif de sens « neutre » reprend le contenu de la principale tandis que le relatif reprend lui-même le sens large de *ce* en lui ajoutant un élément rhématique.

La relative par (*ce*) *qui* peut ensuite participer à l'avancée de l'action. Les deux pronoms ont alors une forte valeur de liaison et contribuent à l'enchaînement des actions de l'histoire en introduisant un procès de premier plan. Si les relatives à valeur narratives sont plus souvent introduites par (*ce*) *que*, *quoi* et ses composés *par quoi*, *de quoi* et *en quoi*, *dont* et *lequel*, elles sont habituelles dans la prose des conteurs. On trouve dans le corpus dans cet emploi une variante de *ce qui* : *ce que* en fonction objet⁵⁹. Le groupe pronominal ouvre à de nombreuses reprises des propositions avec un verbe au passé simple :

35. Le repas finy Pantagruel pria un chascun soy mettre en office et debvoir pour reparer le briz. **Ce que feirent, et de bon hayt**⁶⁰.

36. Après les avoir recongneuz, commenda chascun estre mué de vestemens, et toutes les munitions des nauفز estre en terre exposées, à ce que toutes les chormes feissent chere lie. **Ce que feut incontinent fait**⁶¹.

En 35. et 36. l'anaphore conceptuelle consiste dans la reprise du contenu d'un propos à valeur d'ordre et le verbe *faire* de la relative marque l'accomplissement de la volonté du sujet du verbe principal. *Ce que* joue ici le rôle d'un relatif « de liaison⁶² ». Hérité du latin, ce type d'outils connaît un fort succès aux XV^e et XVI^e siècle, y compris dans les traductions. Maintenant que le seul lien logique de la relative avec la principale consiste dans l'enchaînement rapide des faits⁶³, P. Kunstmann⁶⁴ souligne le rôle purement anaphorique et la « fonction coordinative » du relatif,

⁵⁷ Éd. M. Huchon, *Œuvres complètes de Rabelais, op. cit.*, p. 642 : « [...] luy feist la figue. Qui est en icelluy pays [...] ». *Quart Livre*, éd. La Pochothèque, p. 1105.

⁵⁸ Mais en dehors du corpus. Voir : « Et croyez comme chose vraysemblable, que par les colombiers de leurs cassines, on trouvoit sus oeufz ou petitz, tous les moys et saisons de l'an, les pigeons à foizon. Ce qui est facile en mesnagerie, moyennant le Salpêtre en roche, et la sacre herbe Vervaine. » (ch. 3, p.925).

⁵⁹ *Que* sujet est courant à l'époque, même s'il recule au cours du siècle. S. Lardon et M.-C. Thomine (*Grammaire du français de la Renaissance. Étude morphosyntaxique, op. cit.*, p. 166-167) signalent son emploi chez Rabelais dès les premiers *Livres*.

⁶⁰ *Quart Livre, op. cit.*, p. 1021.

⁶¹ *Ibid.*

⁶² Étudiant ce type de relatifs dans les quatre *Livres*, É. Kotler, *Cohésion et cohérence. Études de linguistique textuelle*, Paris, ENS Éditions, 2005, p. 43-61, p. 44-45, rappelle la définition de la notion dans les manuels ou grammaires de C. Brunot, G. Goughenheim et N. Fournier. Elle ne relève pas la relative appositive de premier plan (34.) repérée dans le corpus.

⁶³ Son signifiant lexical exprimerait « la rapidité de la succession entre le procès relaté par la principale et celui de la relative » (J.-J. Bruner, « Ces relatives qui n'en sont pas », *L'Information grammaticale*, n° 8, 1981, p. 12-16, p. 15).

⁶⁴ « Relatif et liaison : le cas du relatif dit 'de liaison' », in *Le Moyen français. Philologie et linguistique : approche du*



sans fonction subordonnante. Or (*ce*) *qui* n'a pas forcément un statut de pur anaphorique, équivalent à un pronom personnel ou démonstratif, ni la relative de véritable indépendance au plan syntaxique : le pronom introducteur peut reprendre un antécédent identifié – même constitué d'un groupe de mots – et avoir une fonction dans la proposition qu'il introduit. Par cette tension entre fonctionnement syntaxique et fonctionnement logique du relatif, nous proposons de parler, plutôt que de relative « narrative⁶⁵ » ou de relative « adjointe⁶⁶ », de relative appositive à valeur événementielle. On peut se demander si la proposition incidente par (*ce*) *qui* (34.), dont la spécificité est d'introduire un décrochage énonciatif, n'est pas un héritage de ce type de relatives⁶⁷.

Dans l'œuvre de Rabelais (*ce*) *qui* et (*à*) *quoi* dans cet emploi reculent au cours du temps, ce qui explique la rareté de leur apparition dans le *QL*, tandis que *lequel*, prépositionnel ou non, augmente⁶⁸. Comment interpréter ce phénomène ? Non par une évolution de la langue, car les relatifs de liaison ont tendance à s'effacer durant le siècle, même si *lequel* sujet persiste tardivement⁶⁹, mais par une volonté de choisir le marqueur d'enchaînement chronologique le plus à la mode vers 1550. L'auteur peut en effet préférer *lequel* comme connecteur propre à la narration depuis le XIV^e siècle à *qui* ou *que* susceptibles d'introduire toutes sortes de relatives⁷⁰. Il privilégie paradoxalement un pronom génériquement marqué pour imiter le style des conteurs et donner à une œuvre qui prend un caractère de moins en moins narratif un aspect traditionnel. Tout porte à croire que ce choix est calculé.

Qui élément de structure clivée

Qui peut avoir un rôle démarcateur dans un tour énonciatif de focalisation. La construction clivée (*C'est* P₁ *qui* P₂) le met en rapport corrélatif avec *c'est*, l'ensemble isolant le rhème de l'énoncé. S'il ne relie pas deux propositions, *qui* fonctionne comme un constituant de phrase avec un statut de reprise, appelé par le démonstratif *ce*, et contribue à extraire un constituant ou un ensemble de constituants du cadre syntaxique. Il introduit ainsi, au plan logique, le thème de l'énoncé, rendant saillant un être, un objet, une époque ou un lieu préalablement identifié :

37. C'est (respondit frère Jan) le paouvre Diable de Panurge, **qui a la fiebvre de veau**⁷¹.

38. Je croy que c'est le propre monstre marin **qui feut jadis destiné pour devorer Andromeda**⁷².

Le contenu de la relative constitue le présupposé mais le posé (« le paouvre Diable de Panurge », « le propre monstre marin ») a tous les traits syntaxiques d'un antécédent. P. Le Goffic⁷³ en déduit que la proposition fonctionne comme une intégrative, c'est-à-dire comme « un terme

texte et du discours, Paris, Didier Érudition, 1997, p. 517.

⁶⁵J.-J. Bruner, « Ces relatives qui n'en sont pas », *op. cit.*

⁶⁶Dans É. Kotler : « Les relatifs dits de liaison dans l'œuvre de Rabelais », *op. cit.* Donnant de nombreux exemples de relatives par *lequel* de ce type, A. Lorian, dans *Tendances stylistiques dans la prose narrative française du XVI^e siècle*, *op. cit.* p. 223-258, utilise pour sa part l'appellation floue de « relative adjointe de rallonge ».

⁶⁷Dans S. Lardon et M.-C. Thomine, *Grammaire du français de la Renaissance. Étude morphosyntaxique*, *op. cit.* p. 180-181.

⁶⁸Dans É. Kotler : « Les relatifs dits de liaison dans l'œuvre de Rabelais », *op. cit.*, p. 55. On peut imaginer que le succès de ce pronom de formation romane en moyen français tient à sa plasticité morphologique et fonctionnelle.

⁶⁹Dans M. Glatigny, « Remarques sur les variations des relatifs au XVI^e siècle », *op. cit.*, p. 48.

⁷⁰Comme le note A. Lorian, dans *Tendances stylistiques dans la prose narrative française du XVI^e siècle*, *op. cit.*, p. 234, « *qui* opte normalement pour les limitatives et les explicatives, *lequel* pour les adjointes ».

⁷¹*Quart Livre*, *op. cit.*, p. 1011.

⁷²*Quart Livre*, *op. cit.*, p. 1055.

⁷³*Grammaire de la phrase française*, *op. cit.* p. 221-223.



pronominal largement autonome », en interprétation référentielle puisqu'elle vise un individu spécifique. Ancienne, la structure clivée a le même fonctionnement en français préclassique qu'aujourd'hui, à ceci près que l'on trouve à l'occasion des témoignages de son origine intégrative. En 4. « qui feut bien fashé et marry » est mis à gauche de *c'est* dans une phrase disloquée, ce qui rapproche le relatif du démonstratif qu'il anaphorise et fait du focus un attribut de *ce*. Même s'il constitue avant tout un support destiné à recevoir un apport informationnel, le segment *qui* P₂ possède ainsi un fonctionnement de proposition en partie autonome.

Pas plus que celle de « liaison » ou que la relative insérant un énoncé commentatif, la relative élément de phrase clivée n'est directement attachée à son antécédent. Ni l'une ni l'autre n'est adossée à un constituant isolable de la principale ni n'en reprend clairement le sémantisme. *Qui* fonctionne comme un terme de phrase, reliant moins une principale à une subordonnée que des indépendantes entre elles ou des énoncés entre eux. Le plan logico-pragmatique prend ici le pas sur celui de l'organisation syntaxique et le marquage de la cohérence du discours sur celui de sa cohésion.

Il apparaît dès lors que Rabelais fait un usage spécifique de *qui* dans le *Quart Livre*. En tant qu'outil de hiérarchisation et d'imbrication des propositions, le pronom d'origine latine voit ses emplois nettement particularisés à la fonction sujet, vu qu'il est rarement prépositionnel, et au sème /humain/. Il commute avec *quiconque* dans une valeur indéfinie, avec *lequel* sujet en tête des relatives adjectives liées et détachées et, régi par une préposition et anaphorisant un nom inanimé, avec *quoi* prépositionnel. Il n'est pas remplacé par *qu'il* lorsqu'il est sujet d'un verbe impersonnel (*qui il*) et ne se trouve pas sous la forme des relatifs indéfinis *qui... que* (valeur circonstancielle) ou *qui...qui* (valeur distributionnelle).

Le romancier exploite la pluralité des fonctions de ce relatif, dit « universel » ou « omnifonctionnel », pour le faire participer à la progression de l'information. Indice privilégié de cohésion textuelle, le pronom intervient à tous les niveaux de l'agencement logique et pragmatique-énonciatif du discours. *Qui* sert en particulier l'insertion de propositions incidentes commentatives, la mise au premier plan de procès et la focalisation de segments phrastiques. Ses emplois témoignent de la pression qu'exerce la volonté des conteurs en général de relier les idées et la manie d'Alcofribas et des personnages en particulier de s'insinuer dans le récit ou de revenir sur leurs propos. Les faits s'enchaînent selon un rapport de cause à effet⁷⁴ et le narrateur de premier plan ou les narrateurs occasionnels commentent les prises de parole. Par son double fonctionnement au niveau propositionnel et au niveau phrastique, la relative en *qui* traduit donc exemplairement les tendances contradictoires du style des romanciers du XVI^e siècle, spécialement des romanciers dits « humanistes ». Ses traits convergents dans le corpus confirment notre idée de départ d'un conditionnement typologique des variations organisationnelles, autrement dit d'un lien entre linguistique textuelle et stylistique des genres.

⁷⁴ A. Lorian, *Tendances stylistiques dans la prose narrative française du XVI^e siècle*, op. cit., p. 254.



BIBLIOGRAPHIE

- BAUDRY, Janine ET CARON, Philippe (éd.), *Problèmes de cohésion syntaxique de 1550 à 1720*, Limoges, Presses Universitaires de Limoges, 1998.
- BENZACOUR F., « Les Relatives déictiques », in *Recherches en pragma-sémantique*, G. Kleiber (éd.), Paris, Klincksieck, 1984, p. 75-106.
- BRUCKNER C., « La relative dans la phrase des traducteurs », in *Le Moyen français. Philologie et linguistique : approche du texte et du discours*, Paris, Didier Érudition, 1997, p. 415-430.
- BRUNNER J.-J., « Ces relatives qui n'en sont pas », *L'Information grammaticale*, n° 8, 1981, p. 12-16.
- FOURNIER N., *La Grammaire du français classique*, Paris, Belin, « Sup Lettres », 1998.
- GLATIGNY M. : « Remarques sur les variations des relatifs au XVI^e siècle », *L'Information grammaticale*, n° 74, 1997, p. 47-51.
- HUCHON M., *Rabelais grammairien. De l'histoire du texte aux problèmes d'authenticité*, ER 16, Genève, Droz, 1981.
- HUCHON M., *Œuvres complètes de Rabelais*, Paris, Gallimard, « La Pléiade », 1994.
- JAUBERT A., « Introduction. Cohésion et cohérence : étapes et relais pour l'interprétation », in *Cohésion et cohérence. Études de linguistique textuelle*, A. Jaubert (éd.), Paris, ENS Éditions, 2005, p. 7-12.
- KOTLER É., « Les relatifs dits de liaison dans l'œuvre de Rabelais », in *Cohésion et cohérence. Études de linguistique textuelle*, Paris, ENS Éditions, 2005, p. 43-61.
- KUNSTMANN P., « Relatif et liaison : le cas du relatif dit 'de liaison' », in *Le Moyen français. Philologie et linguistique : approche du texte et du discours*, Paris, Didier Érudition, 1997, p. 517-527.
- LARDON S. et THOMINE M.-C., *Grammaire du français de la Renaissance. Étude morphosyntaxique*, Paris, Classiques Garnier, 2009.
- LE GOFFIC P., *Grammaire de la phrase française*, Paris, Hachette, 1993.
- LORIAN A., *Tendances stylistiques dans la prose narrative française du XVI^e siècle*, Paris, Klincksieck, 1973.
- RIEGEL M. et alii, *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF, 1998.